

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS****SOCIETE NEW BODY LINE***SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE*

La Société New Body Line- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Kaïs BOUHAJJA.

NBL
BILAN ARRETE AU 31-12-2012
 (Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/12	31/12/11
ACTIF			
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actif immobilisé</i>			
Immobilisations incorporelles		29 184	22 289
Moins : amortissements inc		-22 508	-20 746
	1	6 676	1 543
Immobilisations corporelles		2 817 254	2 650 919
Moins : amortissements		-1 334 468	-1 282 014
	2	1 482 786	1 368 905
Immobilisations financières		0	0
Total des actifs immobilisés		1 489 462	1 370 448
Autres actifs non courants		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 489 462	1 370 448
ACTIFS COURANTS			
Stocks	3	1 113 103	690 489
Clients et comptes rattachés		1 338 045	1 193 816
Provisions sur clients		-96 224	-96 224
	4	1 241 821	1 097 592
Autres actifs courants		47 014	14 839
Provision sur Autres actifs courants		-8 000	-8 000
	5	39 014	6 839
Placements et Autres Actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	6	2 690 583	1 862 164
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		5 084 521	3 657 084
TOTAL DES ACTIFS		6 573 983	5 027 532

NBL
BILAN ARRETE AU 31-12-2012
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	31/12/12	31/12/11
CAPITAUX PROPRES ET PASISFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		3 150 000	696 710
Autres capitaux propres		118 206	198 257
Réserves		0	1 443 003
Résultats reportés		0	1 356
Total des capitaux propres avant résultat		3 268 206	2 339 326
Résultat de l'exercice		2 534 606	1 553 989
Total des capitaux propres avant affectation	7	5 802 812	3 893 315
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	8	15 752	170 501
Provisions		38 321	0
Total des passifs non courants		54 073	170 501
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	9	441 084	713 397
Autres passifs courants	10	261 826	185 183
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	14 188	65 136
Total des passifs courants		717 098	963 716
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6 573 983	5 027 532

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2012
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/12	31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	12	6 404 581	5 334 451
Autres produits d'exploitation		23 109	35 021
Total des produits d'exploitation		6 427 690	5 369 472
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stocks de PF et encours		-184 499	-26 157
Achats d'approvisionnement consommés	13	2 542 192	2 730 246
Charges de personnel	14	1 010 855	695 901
Dotations aux amortissements et provisions		220 615	186 297
Autres charges d'exploitation	15	468 624	214 545
Total des charges d'exploitation		4 057 787	3 800 832
Résultat d'exploitation		2 369 903	1 568 640
Charges financières nettes	16	<7 243>	<26 941>
Autres gains ordinaires	17	188 591	26 308
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 551 251	1 568 007
Impôt sur les bénéfices	20	16 645	14 018
Résultat net de l'exercice		2 534 606	1 553 989

NBL
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er Janvier au 31 décembre 2012
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	31/12/12	31/12/11
RESULTAT NET		2 534 606	1 553 989
Ajustements		<615 344>	539 818
Amortissements & provisions		220 615	101 356
Variation des stocks		<422 614>	-63 170
Variation des clients et autres créances		<176 404>	198 394
Variation créances		<144 229>	208 255
Variation autres actifs courants		<32 175>	-9 861
Variation des fournisseurs et autres dettes		<236 941>	303 238
Variation des Fournisseurs		<242 706>	294 166
Variation autres passifs courants		76 643	9 072
Quotte part subvention d'investissement		<23 109>	
Plus value sur cession d'immobilisation		<47 769>	
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		1 919 262	2 093 807
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corp et inc		<351 597>	<518 975>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corp et inc		68 451	69 602
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		<283 146>	<449 373>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Encaissement provenant des subventions		-	133 828
Dividendes et autres distributions		<602 000>	<156 000>
Remboursement d'emprunt		<205 697>	<108 182>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<807 697>	<130 354>
VARIATION DE TRESORERIE		828 419	1 514 080
TRESORERIE DEBUT EXERCICE		1 862 164	348 084
TRESORERIE DE FIN DE L'EXERCICE	18	2 690 583	1 862 164

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La NEW BODY LINE SA est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 3 150 000 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société NEW BODY LINE SA sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de la Société NEW BODY LINE SA sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société NEW BODY LINE SA ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

Coût historique :

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués par référence à la convention comptable du coût historique. Ainsi, les biens et services acquis par la société sont en règle générale comptabilisés à leur coût de transaction soit le montant effectivement payé ou dû.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

Amortissement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Frais préliminaires	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en dinars tunisiens)

4.1 ACTIFS

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2012 un montant net égal à 6 676 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute			Amortissements			VCN au 31/12/2012
	VB au 01/01/2011	Acquisition / Cession 2012	VB au 31/12/2012	Cumul au 01/01/2012	Dotation 2012	Cumul au 31/12/2012	
logiciel	17 289	6 895	24 184	16 719	789	17 508	6 676
Site Web	5 000	0	5 000	4 027	973	5000	0
Totaux	22 289	6 895	29 184	20 746	1 762	22 508	6 676

Note 2 : Immobilisations corporelle

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31 décembre 2012 un montant net égal à 1 482 786 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute					Amortissement				VCN
	VB 31/12/2011	Acquisition	Cession	Reclassement	VB 31/12/2012	Amort cumulé 31/12/2011	Dotation 2012	Cession	Amortissement cumulé 31/12/2012	
Matériel industriel principal	2 073 347	75 605	- 131 323	25 904	2 043 533	955 445	140 050	- 126 334	969 161	1 074 372
Matériel industriel auxiliaire	218 409	16 489		74 593	309 491	86 995	19 547		106 542	202 949
Outillage industriel	3 539				3 539	3 539			3 539	
Matériel de transport		17 437	- 17 437				1 744	- 1 744		
Agencements aménagement et installations	292 795	12 395		75 744	380 934	191 286	12 675		203 961	176 973
Matériel informatique et bureautique	62 829	16 928			79 757	44 749	6 516		51 265	28 492
Immobilisations encours		176 241		- 176 241						
Total	2 650 919	315 095	-148 760	0	2 817 254	1 282 014	180 532	- 128 078	1 334 468	1 482 786

Note 3 : Stock

Les stocks de la société s'élèvent au 31 décembre 2012 à un montant 1 113 103 DT contre un montant de 690 489 DT au 31 décembre 2011. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
M.P. Tricotage	466 272	265 697
M.P. Confection	29 140	23 095
M.P. Emballages	23 219	16 253
MP Teinture	49 980	54 090
Emballages	780	780
Stocks Produits intermédiaires	427 236	259 002
Stocks produits finis	46 401	26 972
Stocks produits finis pour marché local	41 435	44 600
Stock Pièces de rechange	28 640	
Total	1 113 103	690 489

Note 4 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2012 un solde net de 1 241 821 DT contre un solde net de 1 097 592 au 31 décembre 2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Clients locaux	140 726	163 340
Clients étrangers	1 101 095	934 252
Clients doteux	96 224	96 224
Provision clients	-96 224	-96 224
Total	1 241 821	1 097 592

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2012 un solde de 39 014 DT contre un solde de 6 839 DT au 31 décembre 2011 :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Fournisseurs avance et acompte	7 750	0
Personnel avance et acompte	13 122	1 130
Etat IS à reporter	0	3 867
Crédit TVA à reporter	0	595
Charges constatées d'avance	5 526	1 247
Etat acomptes provisionnels	12 616	0
Autres débiteurs divers	8 000	8 000
Provision sur autres actifs courants	-8 000	-8 000
Total	39 014	6 839

Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2012 un solde de 2 690 583 DT contre un solde net de 1 862 164 au 31 décembre 2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
UBCI	10 196	39 281
BTL	0	288
UBCI Euro	2 678 167	1 808 807
UBCI Dinars	405	0
Caisse	1 815	13 788
Total	2 690 583	1 862 164

4.2 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**Note 7 : Capitaux propres**

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres de la société s'élèvent à 5 802 812 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Capital	Autres capitaux propres	Réserves	Résultats reportés	Résultat net	Total
Solde au 31-12-2011	696 710	198 257	1 443 003	1 356	1 553 989	3 893 315
PV AGE 12/03/2012	3 290		- 3 290			0
Affectation résultat 2011 selon PV AGO du 25/05/2012			947 791	- 1 356	- 1 548 435	- 602 000
Augmentation du capital selon PV AGE 25/05/2012	2 450 000	- 56 942	- 2 387 504		- 5 554	0
Amortissement subvention d'investissement		- 23 109				- 23 109
Résultat net de l'exercice					2 534 606	2 534 606
Solde au 31/12/2012	3 150 000	118 206	0	0	2 534 606	5 802 812

Note 8 : Emprunts

Les emprunts présentent au 31 décembre 2012 un solde net 15 752 DT contre un solde net de 170 501 au 31 décembre 2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Emprunt UBCI		140 561
Emprunt M. Leasing	15 752	29 940
Total	15 752	170 501

Note 9 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2012 un solde de 441 084 DT contre un solde de 713 397 au 31 décembre 2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Fournisseurs locaux	109 374	103 763
Fournisseurs étrangers	331 710	609 634
Total	441 084	713 397

Note 10: Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2012 un solde de 261 826 DT contre un solde de 185 183 DT au 31/12/2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Personnel rémunération due	83 346	86 066
PDG rémunération due	8 797	5 425
Personnel opposition	171	171
Congés payés	16 538	15 248
R/S à payer	11 133	7 475
R/S sur marché	183	434
R/S sur honoraires	665	0
R/S loyer	491	450
Impôt à liquider	16 645	0
TVA à payer	1 272	0
Autres taxes sur CA	29	54
Autres taxes	123	227
Créditeurs divers	0	2 400
CNSS	57 197	49 573
Charges à payer	25 373	9 376
Affaire local NBL	0	520
Arrondissement rémunérations	0	2
Provision pour risques et charges	7 761	7 761
Provision pour augmentation salariales	32 102	0
Total	261 826	185 183

Note 11: Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 décembre 2012 un solde de 14 188 DT contre un solde de 65 136 DT au 31/12/2011 et qui se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Échéances à moins d'un an sur emprunt UBCI	0	46 854
Échéances à moins d'un an sur emprunt ML	14 188	12 780
Intérêts courus UBCI	0	5 140
Intérêts courus ML	0	362
Total	14 188	65 136

4.3 Etat de résultat

Note 12: Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2012 à 6 404 581 DT contre un solde de 5 334 451 DT au 31/12/2011 et se détaillant comme suit :

Famille de produit	Solde 2012	Solde 2011
Lingerie femme	649 889	598 589
Lingerie homme	255 677	275 250
Lingerie Intelligente	5 499 015	4 460 612
TOTAL	6 404 581	5 334 451

Note 13: Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2012 à 2 542 192 DT contre 2 730 246 DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Achats stockés MP tricotage	1 953 349	2 022 527
Achats stockés MP confection	79 967	98 099
Achats stokes accessoires emballages	49 636	60 556
Achats MP à teinture	353 807	302 245
Autres approvisionnements	165 293	128 902
Variations de stocks	-238 115	-37 013
Achats non stockés	178 255	154 930
Total	2 542 192	2 730 246

Note 14 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2012 à 1 010 855 contre un solde de 695 901 DT au 31/12/2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Salaires et compléments de salaires	692 946	474 220
Congés payés	44 164	30 578
Charges patronales	114 119	84 723
Autres charges de personnel	159 626	106 380
Total	1 010 855	695 901

Note 15 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2012 à 468 624 DT contre 214 546 DT au 31 décembre 2010 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Services extérieurs	124 671	152 052
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	112 381	12 000
Transport sur ventes	29 271	13 523
Missions et réceptions	174 445	13 349
Frais postaux et télécommunication	10 429	8 550
Commissions et frais bancaires	11 624	9 188
Impôts et taxes	5 441	5 818
Autres pertes ordinaires	362	65
Total	468 624	214 546

Note 16 : Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2012 à 7 243 DT contre un solde de 26 941 DT au 31/12/2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Intérêts bancaires	6 792	18 027
Pertes de change	451	8 914
Total	7 243	26 941

Note 17 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à au 31 décembre 2012 à 188 591 DT contre un solde de 26 308 DT au 31/12/2011 et se détaillant comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Autres gains ordinaires	49 525	15 398
Gain de change	139 066	10 910
Total	188 591	26 308

4.4 ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :**Note 18 : Trésorerie à la fin de l'exercice :**

Au 31/12/2012 la trésorerie de clôture s'élève à 2 690 583 DT. La trésorerie telle que présentée au niveau de l'état de flux de trésorerie se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2012	Solde 2011
Banques	2 688 768	1 848 376
Caisse	1 815	13 788
Total	2 690 583	1 862 164

5. AUTRES NOTES EXPLICATIVES

Note 19 : Transactions avec les parties liées

1. La société New Body Line a conclu en 2004 un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut de 5 000 DT par mois. Ce contrat a fait l'objet d'un premier avenant en 2008 et d'un deuxième avenant en 2009 ayant ramené le montant brut du loyer à 3 000 DT par mois. Les charges locatives au titre de l'exercice 2011 ont totalisé un montant de 36 000 dinars.
2. Le montant total facturé par la société NEW BODY LINE à la société NEW BODY LINE Distribution totalisent au cours de l'exercice 2012 un montant global de 208 131 DT. Par ailleurs le solde du compte NEW BODY LINE Distribution chez NEW BODY LINE est débiteur de 140 726 au 31 décembre 2012.
3. Le montant total facturé par la société NEW BODY LINE DISTRIBUTION à la société NEW BODY LINE totalisent au cours de l'exercice 2012 un montant global de 17 500 DT. Par ailleurs le solde du compte NEW BODY LINE Distribution chez NEW BODY LINE est nul au 31 décembre 2012.

Note 20 : Tableau de détermination du résultat fiscal

Bénéfice comptable avant impôt 2012 :			2 551 251
Réintégration des provisions pour risque et charges			38 321
Réintégration pertes de changes non réalisées			452
Réintégration timbre de voyage			540
Réintégration Commissions et honoraires non portés sur la déclaration de l'employeur.			102 620
Réintégration des charges liées à une modification comptable			4 705
Réintégration gain de changes N-1			10 911
Déductions gains de changes			-139 066
Déductions pertes de changes N-1			-8 913
Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :			2 560 821
CA Export	96,75%	6 196 449	
CA LOCAL	3,25%	208 132	
Déduction bénéfice provenant de l'exportation			2 477 594
Bénéfice fiscal local 2012			83 227
Réinvestissement Matériel IND. PRINCIP.			83 227
Bénéfice fiscal après Dégrèvement			0
Impôt société 30%			0
Minimum d'impôt 20 %	16 645		
Minimum d'impôt critère CA local TTC 0,1 %	248		
Impôt société dû 2012			16 645
Report I.S 2011			0
Retenu à la source 2012			0
Acomptes provisionnels			-12 616
IS à payer			4 029

Note 21 : Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Produits	31/12/12	31/12/11	Charges	31/12/12	31/12/11	Soldes	31/12/12	31/12/11
Revenus et autres produits d'exploitation	6 427 690	5 369 473	Variation des stocks des PF et encours de production	184 499	26 157	Production	6 612 189	5 395 630
Production	6 612 189	5 395 630	Achats consommés	-2 542 192	-2 730 246	Marge sur coût matières	4 069 997	2 665 384
Marge sur coût matières	4 069 997	2 665 384	Autres charges externes	-463 183	-208 728	Valeur ajoutée brute	3 606 814	2 456 656
Valeur ajoutée brute	3 606 814	2 456 656	Impôts	-5 441	-5 818	Excédent brut d'exploitation	2 590 518	1 754 937
			Charges de personnel	-1 010 855	-695 901			
			Total	-1 016 296	-701 719			
Excédent brut d'exploitation	2 590 518	1 754 937	Charges financières	-7 243	-26 941	Résultat des activités ordinaires	2 534 606	1 553 989
Autres produits ordinaires	188 591	26 308	Dotations aux amortissements et provisions	-220 615	-186 297			
			Impôt sur le résultat	-16 645	-14 018			
Total	2 779 109	1 781 245	Total	-244 503	-227 256			
Résultat des activités ordinaires	2 534 606	1 553 989	Effets négatifs des modifications comptables	0	0	Résultat net après modification comptables	2 534 606	1 553 989
Effets positif des modifications comptables	0	0		0	0			
Total	2 534 606	1 553 989	Total	0	0			

Rapport Général

Messieurs les Actionnaires
De la Société NEW BODY LINE
13 Rue Ali Balhouane, Mahdia

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société NEW BODY LINE SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2012 faisant ressortir un total de **6 573 983** dinars, le compte de résultat faisant ressortir un total de **2 534 606**, une variation de trésorerie positive de **828 419** dinars, une trésorerie de fin de période de **2 690 583** dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et

non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié de méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie de réserve.

III- Fondement de l'opinion avec réserve

La société ne dispose pas d'un système de calcul des coûts analytiques lui permettant de procéder à une évaluation fiable de son stock de produit finis et encours de production en fin d'exercice. La société a évalué ce stock sur la base du prix de vente minoré d'une marge forfaitaire de 25%. Aussi, lors de l'application de cette marge la société se réfère à un prix de vente en euro qu'elle convertit au taux de clôture. Cela induit systématiquement la valorisation du stock par la prise en compte dans la valeur de stock d'un effet de change. Le stock total de produit finis et encours de production de la société New Body Line SA s'élève au 31 décembre 2012 à 515 072 DT.

IV- Opinion avec réserve

A notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers représentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société New Body Line au 31 décembre 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes

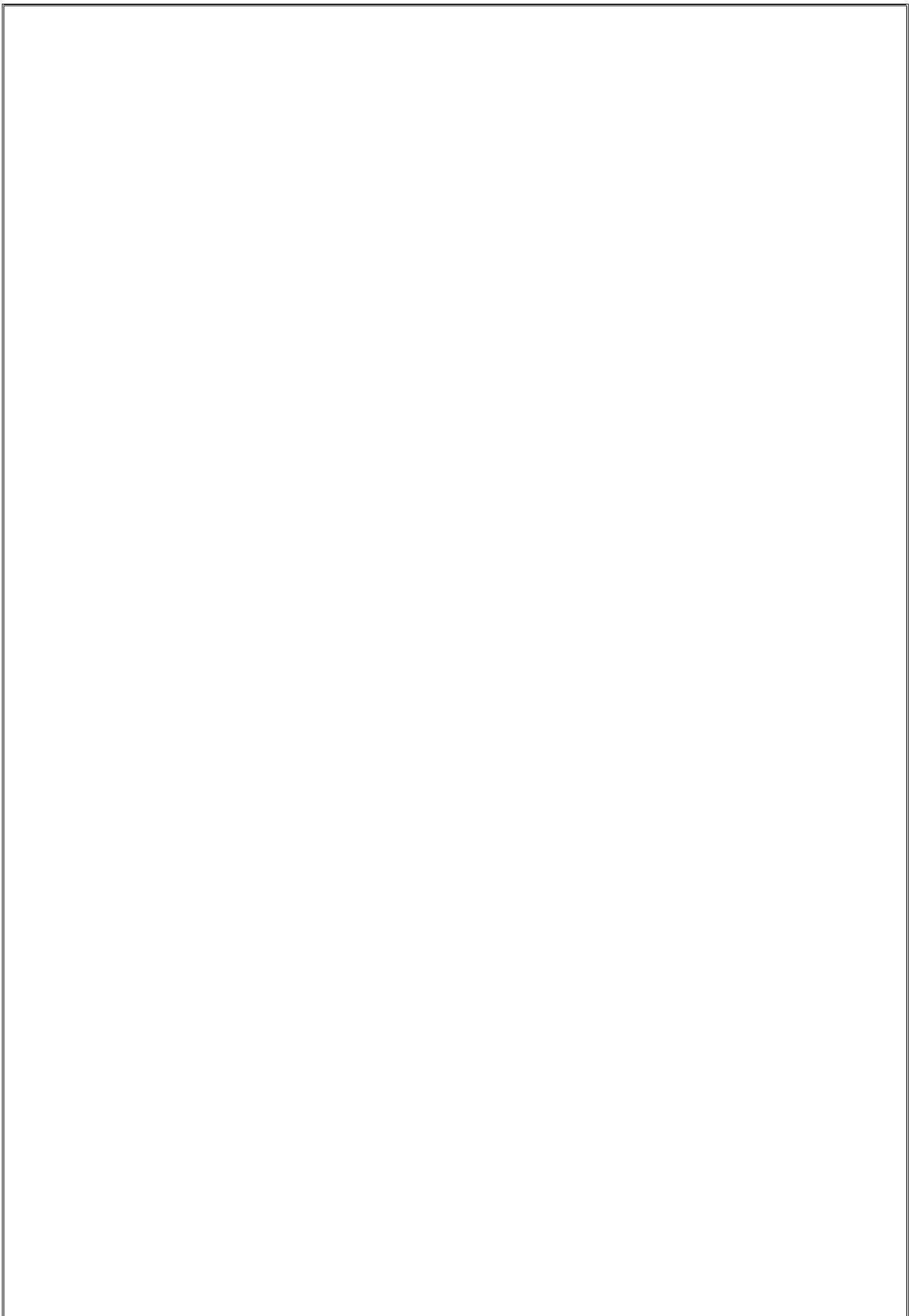
V- Observation

Sans remettre en cause notre opinion avec réserve exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mai 2012 a décidé l'augmentation du capital de la société par incorporation des réserves à hauteur 2 450 000 DT pour le porter à 3 150 000DT. A la date de cette opération, les réserves de la société ne permettent pas de réaliser la dite augmentation. Afin de combler l'insuffisance du montant, la société a procédé à l'incorporation d'une partie de la subvention d'investissement de 56 942 DT dans le capital social de la société, ce qui est contraire aux dispositions de l'article 292 du code des sociétés commerciales régissant les modalités d'augmentation du capital social.

VI- Autres obligations légales et réglementaire

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles et à l'exception du point soulevé dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve» nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

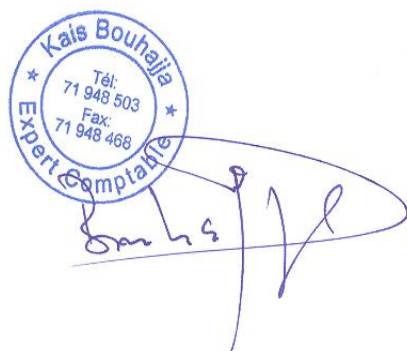
Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, qu'à l'exception des faiblesses inhérentes aux méthodes de calcul de coût de stock de produits finis et encours de production, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.



Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons constaté que qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la TSI en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28/05/2013

Le commissaire aux comptes
Kaïs BOUHAJJA



A circular blue stamp for Kaïs Bouhajja, an accounting expert. The stamp contains the following text: "Kaïs Bouhajja" at the top, "Tél: 71 948 503" and "Fax: 71 948 468" in the center, and "Expert Comptable" at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Messieurs les Actionnaires
De la Société NEW BODY LINE
13 Rue Ali Balhouane, Mahdia**

En application de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre Conseil d'Administration ne nous a communiqué aucun avis se rapportant à des conventions ou opérations particulières visées par le dit article et relatives à l'exercice 2012.

A-Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

1. La société New Body Line SA a conclu en 2004 un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut de 5 000 DT par mois. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 5 juin 2001. Cependant un 1^{er} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2005, pour ramener le montant du loyer de 5 000 DT à 1 000 DT et un 2^{ème} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2009, pour ramener le montant du loyer de 1 000 DT à 3 000 DT. Ainsi la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à DT 36 000 DT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 mars 2009.
2. La société New Body line a conclu en 15 septembre 2009 une convention avec New Body line Distribution. En vertu de cette convention New Body Line accepte de supporter les frais relatives aux budgets de coopération commerciale, d'insertion publicitaire, de mise en avant et de d'insertion catalogue faisant parties conventions commerciales annuelles concluent entre New Body Line Distribution et les sociétés de grande distribution en Tunisie afin de promouvoir les ventes des produits New Body Line dans les hyper et super marché. La charge supportée à ce titre en 2012 s'élève à 17 500 DT.

B-Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

B.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le conseil d'administration réuni le 30/03/2012 a autorisé l'ensemble des avantages cis dessous détaillé au PDG :

- Un salaire net mensuel de 5000 DT payable sur 14 mensualités ;
- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;
- voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;
- Quota maximale de carburant de 500 L par mois ;
- prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile ; et
- un congé annuel payé a raison de 2 jour par mois

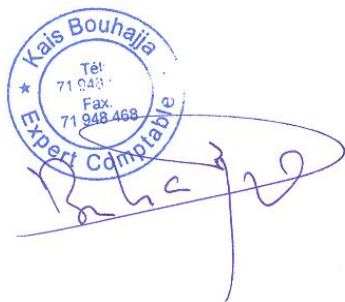
B.2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

	<u>Charge de l'exercice</u>	<u>Passif</u>
Avantages à court terme	60 651	8 797
Prise en charge de la CNSS	1 527	
Charge télécommunication	1 212	
	<u>63 380</u>	<u>8 797</u>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28/05/2013

Le commissaire aux comptes
Kaïs BOUHAJJA



AVIS DES SOCIETES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous, des notes complémentaires aux états financiers publiés au bulletin officiel du CMF n°4368 du 03 juin 2013.

I- Remarques sur les notes aux états financiers

5. NOTES COMPLEMENTAIRES

Note n°22 : Evénements post clôture

Aucun évènement postérieur à la date de clôture de l'exercice 2012, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours de l'exercice ultérieur ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise, ne s'est produit entre la date de clôture de l'exercice 2012 et la date de publication des états financiers.

Note n°23 : Engagements hors bilan

Néant

Note n°24 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se présente comme suit :

Désignation	Total	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats d'approvisionnements consommés	183 039	146 431		36 608	
Achats de marchandises consommés	2 359 151	2 359 151			
Autres charges d'exploitation	468 624	105 055	180 624		182 945
Charges de personnel	1 010 855	778 145	125 620	107 090	
Dotations aux amortissements et aux provisions	220 615	174 033	20 066	6 516	20 000
Variation PF et encours	-184 499	-184 499	0	0	0
Total	4 057 785	3 378 316	326 310	150 214	202 945

Note n°25 : Mouvements des capitaux propres

Le tableau de mouvements des capitaux propres entre le 31/12/2011 et le 31/12/2012 se présente comme suit :

Libellé	Capital	Autres capitaux propres	Réserves	Résultats reportés	Résultat net	Total
Solde au 31-12-2011	696 710	198 257	1 443 003	1 356	1 553 989	3 893 315
Incorporation de réserves (PV AGE 12/03/2012)	3 290		- 3 290			0
Affectation résultat 2011 selon PV AGO du 25/05/2012			947 791	- 1 356	- 1 548 436	- 602 000
Incorporation de réserves (PV AGE 25/05/2012)	2 450 000	- 56 942	- 2 387 504		- 5 554	0
Amortissement subvention d'investissement		- 23 109				- 23 109
Résultat net de l'exercice					2 534 606	2 534 606
Solde au 31/12/2012	3 150 000	118 206	0	0	2 534 606	5 802 812

Le résultat par action de nominal 1 dinar est égal à 0,805 DT.

Note n°26 : Méthodes de traitement des stocks

La méthode adoptée par la société pour la valorisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est celle de l'inventaire intermittent.

Le coût d'acquisition des stocks de matières premières et consommables correspond au prix d'achat, majoré de tous les charges nécessaires pour mettre ce stock dans l'endroit et dans l'état permettant son exploitation de la manière prévue.

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués selon la méthode du First In First Out « FIFO ».

Le coût de production des stocks de produits finis est déterminé arbitrairement, en l'absence d'une comptabilité analytique, en appliquant une décote de 25% sur le prix de vente des produits finis.

Note n°27 : Note complémentaire à la Note 1 ' immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement au taux de 33,33 %.

Le coût d'acquisition des immobilisations incorporelles comprend, à l'exclusion de toute taxe récupérable, le prix d'achat, majoré des autres frais directs d'acquisition.

Note n°28 : Note complémentaire à la Note 2 ' immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend, à l'exclusion des taxes récupérables, le prix d'achat, majoré des droits de douanes, ainsi que des autres frais de transport, d'installation et autres frais, permettant de rendre le bien à l'état où il se trouve.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours de change le jour de dédouanement.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire par application des taux suivants :

Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

Note n°29 : Note sur les subventions

Les subventions accordés à la société entrent dans le cadre du programme Investissement Technologique Prioritaire « ITP » ainsi que ceux accordés dans le cadre du programme de mise à niveau « PMN ».

Toutes les conditions relatives à l'octroi de ces subventions sont remplies par la société.

Le solde du compte subvention comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes

Note n°30 : Note sur les méthodes de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties au cours de change à la date de l'opération.

Les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice.

Les dettes en monnaies étrangères n'ayant pas fait l'objet de couverture de change sont converties au taux de change à la date de clôture de l'exercice.

Note n°31 : Note sur les immobilisations acquises en leasing

Les paiements minimaux au titre des contrats de leasing se détaillent comme suit :

Echéance 2012	Echéance 2013	Echéance 2014
16 517.388 DT	16 517.388 DT	16 517.388 DT

II- Remarques sur les réserves du commissaire aux comptes

- **Valorisation des stocks**

En l'absence d'une comptabilité analytique, la société valorise ses stocks de produits finis arbitrairement, en appliquant une décote de 25% sur leurs prix de vente.

La mise en place d'une comptabilité analytique sera réalisée dans le cadre d'une mission d'organisation, confiée à un cabinet externe. Il est prévu que la valorisation des stocks PF du 31/12/2013, se fera conformément à la norme NC 04.

- **Prélèvement sur la subvention d'équipement pour boucler la réalisation de l'augmentation de capital par conversion de réserves :**

L'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mai 2012 a décidé l'augmentation du capital de la société par incorporation des réserves à hauteur 2 450 000 DT pour le porter à 3 150 000DT. A la date de cette opération, les réserves de la société ne permettent pas de couvrir tout le montant de l'augmentation. Afin de combler l'insuffisance du montant, la société a procédé à l'incorporation d'une partie de la subvention d'investissement de 56 942 DT, comptabilisée parmi « Les autres capitaux propres » dans le capital social de la société.

Nous rappelons à ce sujet que l'article 292 du CSC prévoit ce qui suit :

« L'augmentation du capital social pourra être réalisée par l'émission de nouvelles actions ou par l'augmentation de la valeur nominale de celles existantes.

Les nouvelles actions peuvent être libérées en numéraire, par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu par la société, par incorporation de réserves, de bénéfices et des primes d'émission, par des actions d'apport ou par conversion d'obligations.... »

Les subventions d'investissement réellement encaissées (dans la mesure où elles correspondent à des investissements concrètement réalisés et approuvés par les autorités), étant comptabilisées parmi « Les autres capitaux propres » dans la rubrique « fonds propres », ont été assimilées à des réserves, pour les considérations suivantes :

- Fiscalement, il y a lieu de résorber ces subventions en fonction du rythme d'amortissement du bien objet de la subvention pour leur faire subir une imposition (principe de lissage de l'imposition sur la durée d'amortissement du bien). Juridiquement, comptablement et économiquement parlant, elles sont considérées parmi les fonds propres de la société (surtout que la société NBL est une société largement bénéficiaire et que le profit résultant de la subvention ne risque pas d'être absorbé par des pertes),
- A la limite, l'incorporation d'une telle subvention aura pour conséquence de générer un risque fiscal que la société l'a estimé à un montant très dérisoire :
 $56\,942\text{ DT} \times 2\%$ (taux effectif d'imposition de la société)= 1 139 DT.
- La société a toujours procédé à la résorption des subventions reçues au taux annuel de 10%. Or, certains biens objets de ces subventions sont amortissables à des taux plus forts. Les éventuels ajustements, permettent de couvrir largement le montant incorporé de 56 942 DT.